

L'Ulmeusien

N° 14 - Décembre 1995

EDITO

Bientôt 1996 ; Déjà 1996....

Qu'importe la formulation plus ou moins enjouée ou plus ou moins pessimiste nous sommes bien à l'aube d'une nouvelle année pour laquelle nous formons tous sans exception des vœux d'espoir pour une prospérité retrouvée.

Pour votre Maire et votre Conseil Municipal, à qui vous avez assuré votre confiance très majoritairement en juin dernier, nous ferons en sorte que l'année 1996 soit encore une année de réalisation de projets sans augmentation de la fiscalité communale.

J'aurai l'occasion de vous exposer dans un prochain Ulmeusien les travaux 1996.

Pour le moment et en associant à mes vœux le Conseil Municipal et le personnel communal, je tiens surtout à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente, heureuse et prospère année 1996.

Robert TERNACLE

INFORMATIONS MUNICIPALES

SALLE DE TENNIS COUVERT

Une salle de tennis couvert verra le jour sous quelques mois dans le prolongement des courts de tennis de plein air.

Cet équipement attendu ardemment par les adhérents du Club de Tennis de la Commune sera également utilisé par les écoles maternelle et primaire pour la pratique de l'éducation physique et sportive.

Le bâtiment d'une dimension de 36,75 m x 18,50 m. est constitué d'une structure bois habillée de bardages en acier laqué. Des bandes translucides en toiture et sur les façades principales dispenseront un éclairage naturel. Une isolation est prévue en toiture. Le sol sportif sera en béton poreux. Un accès direct sur la cour de l'école est prévu, évitant ainsi aux élèves d'avoir à sortir de l'enceinte de l'école.

Cette opération représente un investissement global de 1 560 000 F. subventionné dans le cadre du Fonds de Développement Local par le Conseil Régional de Picardie à hauteur de 260 000 F. et par le Conseil Général de l'Oise pour un montant de 254 000 F.

SOMMAIRE

◆ Edito	Page 1
◆ Informations municipales	Page 1
◆ Dites-nous	Page 6
◆ Vie paroissiale	Page 7
◆ Associations	Page 7
◆ Vie pratique	Page 9

LE C.C.A.S.
(Centre Communal d'Action Sociale)

Ce centre anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Il est géré par un Conseil d'Administration composé de 3 membres élus du Conseil Municipal et de 3 membres nommés par le Maire qui en est le Président.

Les ressources du C.C.A.S. sont constituées d'une partie du produit des concessions de terrains du cimetière, de dons, de legs, complétés d'une subvention du Conseil Municipal.

Les actions du C.C.A.S. sur notre commune :

- repas de Noël pour les personnes de plus de 65 ans. En 1995, 162 personnes sont concernées.
- colis de fin d'année pour les personnes de plus de 70 ans. En 1995, 106 colis seront distribués.
- bons de chauffage
- aides ponctuelles et/ou exceptionnelles
- action en cours sur la mise à disposition du système téléalarme.

Nouvelles actions du C.C.A.S. à dater du 1er janvier 1996 :

- une permanence sera assurée à la Mairie tous les vendredis de 10 h à 11 h ou le samedi matin sur rendez-vous.
- Mme LE CHAPPELLIER ou Mme BEAUFILS, adjointes aux affaires sociales et scolaires seront à votre disposition pour vous informer sur les services à domicile adaptés à vos besoins (aides ménagères, soins aux personnes âgées, garde à domicile des personnes âgées, service de bricolage, jardinage, téléalarme...).



LE CIMETIERE

Un agrandissement du cimetière était prévu depuis quelques années. Il s'est concrétisé cet automne par la réalisation d'une placette-parking qui, hormis la dizaine de places de stationnement sera agrémentée d'arbres de haute tiges, de bancs et de plantations.

Cet aménagement permettra dès le printemps de prévoir la réalisation de la clôture de l'extension du cimetière. Cette dernière pourra accueillir de nouvelles sépultures ainsi qu'un colombarium.



INONDATIONS

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.) a été institué par la loi du 2 février 1995 dite "Loi Barnier" pour le renforcement de la protection de l'environnement.

Le P.P.R. qui intéresse notre commune concerne uniquement le risque d'inondation et couvre le Bief Compiègne-Pont-Ste-Maxence, c'est-à-dire toutes les communes traversées par la rivière Oise depuis Margny-lès-Compiègne jusqu'à Pont-Ste-Maxence.

Ce document a pour objet de :

- délimiter les zones exposées aux risques, impliquant donc une interdiction de tout type de construction ou d'aménagement ou imposant des prescriptions particulières pour ceux d'entre eux qui peuvent être autorisés ;
- délimiter les zones non exposées, mais où certains aménagements pourraient être des facteurs de risques aggravants ;
- définir les mesures de protection et de prévention à réaliser par les collectivités publiques et celles incombant aux particuliers.

Les dispositions du P.P.R. ont été élaborées en tenant compte d'un état des lieux des zones inondables réalisé à la suite des crues des hivers 93/94 et 95, ainsi que de l'urbanisation en cours ou projetée des communes.

Le territoire concerné a été couvert d'un zonage de différentes couleurs définies en fonction des risques, des prescriptions à respecter, des secteurs en cours d'urbanisation ou de restructuration....

Il existe donc 4 zones différentes :

- zone rouge : "gel de l'urbanisation"

zone inconstructible, à hauteur de submersion supérieure à 1m ou non équipée, et réservée en tant que bassin d'expansion des crues.

⇒ La Commune est concernée par cette zone sur une largeur de 50 m. (bande de protection) correspondant aux berges de l'Oise et pour une petite partie entre le CD 13 et la voie ferrée (11,5 ha).

- zone rouge-bleue : "gel alternatif de l'urbanisation"

zone inconstructible en l'état pouvant devenir urbanisable pour un projet global respectant des mesures de construction et de protection.

⇒ La Commune n'est pas concernée (0 ha)

- zone bleue : "zone à risque, constructible sous-condition"

zone exposée à un risque moindre d'inondation. Constructible sous condition d'étude spécifique et avis favorable du Service de la Navigation.

⇒ ce zonage intervient sur l'ensemble de la zone d'activité de la commune (121 ha).

- zone blanche : zone constructible sans condition suivant le plan d'occupation des sols communal (P.O.S.)

Pas de risque prévisible ou risque jugé acceptable

⇒ (643 ha sur notre Commune).

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles est instauré par arrêté préfectoral après consultation des collectivités locales, des services et suivi d'une enquête publique.

Il constitue après approbation une servitude d'utilité publique que doivent respecter tous les documents d'urbanisme et notamment le Plan d'Occupation des Sols auquel il est fait référence pour tout projet de construction.



ZONE D'ACTIVITES

Un programme d'aménagement de la zone industrielle a été présenté par le SIVOM des Communes de la Région de Compiègne dans le cadre du PACT* de la Vallée de l'Oise.

Cette opération de 10 millions de francs peut être subventionnée à hauteur de 40 %.

Elle permettrait de réaliser notamment :

- une voirie depuis la Société Uranie jusqu'au CD 200 le long de l'Oise (secteur non encore aménagé) ;
- deux postes de crues permettant d'éviter la remontée des eaux par le réseau d'eaux pluviales en période d'inondation ;
- la piste cyclable le long de la RD 98 entre la voie SNCF et le Pont de Lacroix-ST-Ouen ;
- le nettoyage et l'engazonnement des terrains non utilisés, actuellement à l'état de friches (ce dernier poste représentant 800 000 F. de travaux sur l'enveloppe de 10 millions prévue).

* :Plan d'Aménagement Concerté du Territoire permettant l'obtention de subventions Etat-Région

ETAT-CIVIL

Naissances

Stéphane MOULIN	10 octobre 1995
Yann MOULIN	10 octobre 1995
Julie FONTAINE	15 octobre 1995
Charlotte JOLY	10 novembre 1995

Décès

André BERTRAND	5 novembre 1995
----------------	-----------------

CONSTRUCTION D'UN SECOND GROUPE SCOLAIRE

L'évolution de la Commune et l'accroissement de sa population, environ 1 700 habitants actuellement, (1047 en 1982) ont conduit à la réalisation d'un second groupe scolaire. Il permettra de "reloger" les quatre classes élémentaires actuellement sises dans des locaux préfabriqués et de séparer la section élémentaire de la section maternelle actuellement regroupées au sein d'un même bâtiment.

Ce deuxième groupe scolaire se situera derrière l'école actuelle, un chemin piétonnier reliera les deux bâtiments, l'entrée principale se faisant rue Bazin.

Cet équipement comporte :

- un espace pédagogique composé de sept classes avec ateliers attenants, une salle de bibliothèque-centre de documentation, une salle informatique.
- une partie administrative abritant le bureau de direction, la salle des enseignants, l'infirmier et un local d'archives.
- une partie technique pour la chaufferie et les locaux d'entretien.

Indépendamment de cet ensemble mais dans le même périmètre seront réalisés :

- un bâtiment destiné à accueillir la restauration scolaire
- une aire d'évolution sportive
- un logement de fonction

Le chantier de ce nouveau groupe scolaire a débuté en novembre, il est réalisé sur un terrain de 16 635 m², les bâtiments représentent une surface construite de 1 515,80 m².

L'ensemble des travaux doit être achevé l'été prochain pour une occupation des locaux à la rentrée de septembre 1996.

La libération des classes primaires dans l'école actuelle permettra, au cours de l'été, d'engager des travaux d'aménagement pour adapter les locaux à l'accueil d'enfants de maternelle (modification des sanitaires, création d'un dortoir supplémentaire...). Outre ces transformations, d'autres travaux devraient être également entrepris pour changer le système de chauffage, créer une ventilation dans le hall et aménager une partie des combles en rangement et stockage d'archives.

L'ensemble de cette opération représente un coût global d'environ neuf millions de francs.

L'école primaire et les équipements périphériques (logement, restauration scolaire) sont pris en charge par le SIVOM de Compiègne et financés avec une subvention du Conseil Général à hauteur de 30 % de la dépense subventionnable.

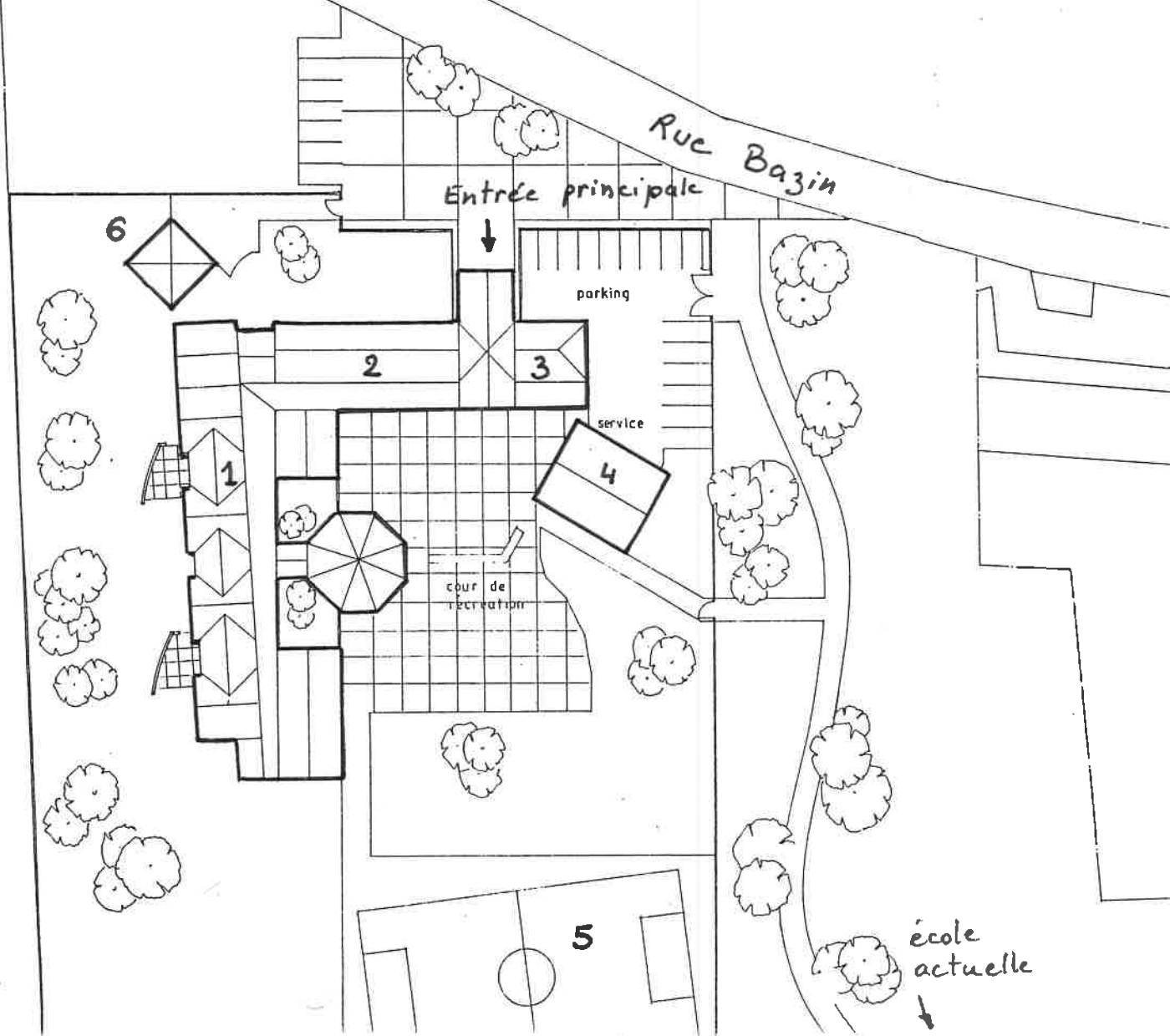
L'aménagement de l'école maternelle sera assuré par la commune, et financé par le budget communal. Une demande de subvention sera formulée dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement Spécifique de l'État.



Nouveau groupe scolaire

PLAN MASSE ech 1/500

- ① Espace pédagogique
- ② Partie administrative
- ③ Locaux techniques
- ④ Restauration scolaire
- ⑤ Aire évolution sportive
- ⑥ Logement de fonction



LE CYCLE DE L'EAU

Article pédagogique aimablement transmis par
la S.A.U.R.

Sur la Planète Bleue, l'eau est stockée sous quatre formes :

- Les océans,
- les glaciers,
- les eaux terrestres,
- l'atmosphère.

Sous l'effet du soleil, l'eau des océans, des cours d'eau, de la végétation, s'évapore (pour la végétation on parle d'évapo-transpiration), et devient de la vapeur d'eau qui forme les nuages.

Cette vapeur d'eau, lorsqu'elle traverse les régions froides, se condense et retombe sur le sol sous forme de précipitations (pluie, grêle, neige).

En arrivant sur le sol, 50 % de l'eau s'évapore immédiatement pour devenir nuage ou brouillard. 25 % de l'eau s'infiltré dans le sol et alimente les nappes et rivières souterraines. Les 25 % restants ruissellent à la surface du sol et rejoignent les cours d'eau, les lacs et les océans.

Nous utilisons quotidiennement cette eau pour notre consommation. Des techniques toujours plus sophistiquées sont mises en oeuvre pour **prélever** l'eau, la **traiter**, et la **distribuer** dans des conditions satisfaisantes.

Depuis la seconde moitié du XXème siècle, l'homme veille à restituer à l'environnement une eau aussi propre que possible.

C'est ce que l'on appelle l'**Assainissement**.

La distribution de l'eau, son traitement avant et après consommation, pratiqués hier de manière artisanale, sont aujourd'hui de plus en plus élaborés.

L'accroissement des quantités consommées et la vulnérabilité de la ressource rendent nécessaire le déploiement de moyens très importants pour obtenir une eau potable mais aussi pour traiter les eaux usées.

L'eau est aujourd'hui l'objet d'une **surveillance de tous les instants**. Où qu'elle soit, de la nappe souterraine à son retour en rivière, de nombreux spécialistes la surveillent en permanence. C'est ainsi que nous pouvons faire face à nos besoins sans cesse croissants tout en permettant à la ressource en eau de se renouveler.

Le Cycle de l'Eau est une boucle qui se continue indéfiniment. C'est pourquoi il est si important de considérer les ressources en eau comme un capital dont il faut prendre soin. Chaque fois qu'un point du cycle est pollué, c'est au bout du compte toute la chaîne qui souffre.

Chacun de nous dans sa vie quotidienne peut préserver l'eau :

**NE JETONS PAS DE PRODUITS TOXIQUES
DANS LES EVIERS ET LES TOILETTES,**

**NE NOUS DEBARRASSONS PAS DE NOS
DECHETS DANS LES RIVIERES OU LA
MER,**

**ASSURONS-NOUS QUE LES EAUX USEES
DE NOS HABITATIONS SONT BIEN
RACCORDEES AUX RESEAUX PUBLICS
D'EGOUTS OU SONT TRAITEES PAR UNE
INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT
INDIVIDUELLE.**

L'Eau en quelques chiffres

La quantité totale d'eau sur terre est évaluée à environ 1 400 milliards de milliards de litres :

- 97 % dans les océans
- 1,8 % dans les banquises
- 0,6 % dans les nappes souterraines
- 0,015 % dans les lacs et les rivières

Le restant se répartit entre l'humidité contenue dans le sol, la vapeur d'eau dans l'atmosphère, l'eau contenue dans la matière vivante.



OPERATION BRIOCHES

UN GRAND MERCI A :

Emilie BOURSIER - Clément BRUNET -
Grégory CHARPENTIER - Angélique
CIERZNAK - Chloé ELEOUET - Michaël
GOBEAUT - Anthony GRONEK - Vincent
LAMOUR - Jihane MRIOUAH - Laure
RAGUENEAU - Estelle THEVENIN - Nicolas
TREMET - Stéphanie VICQ ;
pour leur participation active à l'opération
brioche vendues au profit de l'A.D.A.P.E.I.
(Association Départementale des Amis des Parents
des Enfants Inadaptés) ce samedi 30 septembre
1995. Votre générosité à tous montre tout l'intérêt
que vous portez à cette oeuvre.

Monique BEAUFILS
C.C.A.S.



CONCOURS DES VILLAGES ET MAISONS FLEURIS

Le samedi 7 octobre dernier, les lauréats du concours Ulmeusien des villages et maisons fleuris étaient invités à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur le Maire.

Monsieur BOUET a révélé le classement effectué par le jury communal.

Tous les lauréats invités ont répondu présent, affirmant ainsi leur intérêt pour l'embellissement de notre commune. Ce concours sera reconduit cet été, vous en serez informés dans notre journal.

Nous souhaitons que les Ulmeusiens soient de plus en plus nombreux à rivaliser dans l'art de fleurir leurs maisons et trottoirs dans notre village.

Lauréats du concours des maisons fleuries :

(1) 1ère catégorie : Maisons particulières avec jardin visible de la rue

(2) 2ème catégorie : Décor floral installé sur la voie publique

(3) 3ème catégorie : Façades fleuries

(4) 4ème catégorie : Murs et clôtures fleuris

1er - M. Mme CABOIS - 37 rue de Caulmont (1)

2ème - M. Mme LESCOT - 92 rue de la République (1)

3ème - M. Mme BOURCHY - 6 rue de la Libération (1)

4ème; M. Mme DUBON - 51 rue de la Libération (1)

4ème; M. Mme BIBAUT - 19 rue du Général Leclerc(1)

6ème; M. Mme TOTEL - 79 rue de la Libération (2)

7ème; M. Mme COCHET - 21 rue des Ecoles (1)

8ème; M. Mme LAMBERT - 27 rue du Clos des Vignes (3)

8ème; M. Mme PEDRO - 80 rue de Caulmont (4)

10ème; M. Mme BRUYER - 28 rue du Clos des Vignes (1)

10ème; M. Mme HAGNERE - 38 rue de la Libération (1)

12ème; M. Mme DUBOIS - 77 rue de la Libération (2)

12ème; M. Mme BOULANGER - 10 rue de la Libération (1)

14ème; M. Mme MONDE - 30 rue du Clos des Vignes (4)

15ème; Mme CARON - 23 rue de Compiègne (1)

16ème; M. Mme LETOCART - 90 rue de Caulmont(1)

16ème; M. Mme MARIETTE - 5 rue de la République (2)

16ème; M. Mme EGRET - 19 rue de la République (2)

19ème; M. Mme MRIOUAH - 5 rue de Caulmont (1)

19ème; M. Mme JOZEFOWICZ - 11 rue du Clos des Vignes (1)

21ème; M. Mme QUILLIET - 18 rue de la Bruyère (1)

22ème; M. Mme LAUGLE - 25 rue du Clos des Vignes (4)

Le jury départemental a également primé :

- en 1ère catégorie : M. Mme Gilles DESENNE (47ème)

- en 4ème catégorie : M. Mme Bernard MONDE (28ème)

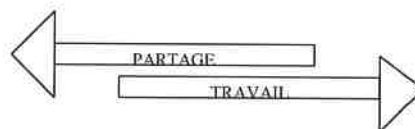
DITES-NOUS

DEPANNEZ-VOUS EN OFFRANT DU TRAVAIL

Vous avez besoin de bras, même pour quelques heures, pour des travaux de jardinage bricolage, ménage, repassage, lavage de vitres.... L'association intermédiaire "Partage travail" peut vous procurer la main d'oeuvre dont vous avez besoin.

Pour un coût horaire de 52 à 55 F., elle assure toutes les formalités administratives et le paiement des charges sociales auprès des organismes.

En proposant du travail à cette association, vous pouvez aider les demandeurs d'emploi à trouver une activité.



Vous êtes demandeurs d'emplois (hommes ou femmes), vos compétences peuvent intéresser l'Association "Partage Travail" qui offre des travaux intermittents et qui peut à terme vous aider à retrouver une situation stable.

Pour tous renseignements, s'adresser au
12 rue St Germain
60200 COMPIEGNE
Tél. : 44.86.42.82



ANTENNE DE LACROIX-SAINT-OUEN 46 RUE PASTEUR

Les distributions pour la campagne 1995/1996 commenceront

le Mercredi 13 décembre 1995

puis auront lieu tous les Mercredi et Samedi de 14 h à 16 h pour les bénéficiaires de LACROIX-ST-OUEN et des communes voisines.

Les inscriptions (et ré-inscription) sont à faire chaque mercredi et samedi aux mêmes heures à l'adresse ci-dessus.

(les bénéficiaires de 1994 sont invités à se ré-inscrire pour 1995).

André BERTRAND

Monsieur André BERTRAND nous a quittés.

Tour à tour, homme des bois, jardinier, Père Noël, solitaire, quelque peu marginal, silencieux, mais quelques dons de chanteur qu'il nous révèle s'il est un peu gai : besoin de combler sa solitude, allez savoir...

Les gens du MEUX ont été nombreux dans leur église ce 7 novembre pour l'entourer une dernière fois, geste gratuit et amical puisque personne ne connaissait sa famille.

Très malheureux quand il a fallu l'hospitaliser - se trouver entre quatre murs devait être pour lui insupportable, le voilà délivré de cette contrainte.

Merci à tous ceux qui, ponctuellement ou occasionnellement lui ont rendu de nombreux services.

Nous n'oublierons pas sa silhouette campagnarde et ses yeux étonnés.

ADIEU Monsieur BERTRAND.

Arlette INGLEBERT

VIE PAROISSIALE

Jeudi 21 décembre 1995

Grand nettoyage de l'église, indispensable avant Noël et avant les grands froids. Rendez-vous à 14 h 00. Amenez balai, chiffons pour compléter le stock.

Merci d'avance.

**Veillée de Noël
à 19 h 30**

ASSOCIATIONS

F.C. LE MEUX

Rappel sur l'organigramme et sur les effectifs du Club pour la saison 1995/1996.

Président : Michel DURAND

Vice-Président : Christian BOURSIER

Secrétaire : Lydie SCAT

Trésorier : Jacques FICK

Effectifs : 13 Dirigeants et 80 Joueurs

9 Poussins : dirigeant-entraîneur Didier DODE

9 Pupilles : dirigeant-entraîneur Marcel JARNO

12 Minimes : dirigeants Denis DESSELLE
entraîneur Daniel RIFAUT

16 Cadets : dirigeants Hervé LEMOINE, Fabrice LANOUX
entraîneur Daniel RIFAUT

34 Séniors :

Equipe 1ère :

dirigeants : Christian BOURSIER, Michel BOUCHENEZ

entraîneur : Daniel RIFAUT

Equipe réserve :

dirigeants : Daniel BARBIER, Fernand DUHENNOIS, Bernard SOURIGUES, Roger MOITTIE

entraîneur : Daniel RIFAUT

Les vestiaires sont commandés et nous serons livrés le 4 janvier 1996. En comptant une semaine de montage et une petite semaine pour les branchements eaux et électricité, ils seront disponibles vers le 15 janvier.

Quant au terrain, il reste les abords de l'aire de jeu à paysager et l'entrée du stade à terminer. Une allée d'accès aux vestiaires est en cours. Finition de l'ensemble courant Mars.

Dates à retenir

Bal du foot : (soirée privée sur invitation à retirer au Club) 2 mars 1996 à la Salle des Fêtes.

Tournoi annuel : début juin. La date sera communiquée ultérieurement.

Assemblée Générale : 8 ou 9 juin suivant convenance.

Si de nouvelles vocations de footballeurs venaient à se découvrir s'adresser à M. DURAND (44.41.51.41) ou Mme SCAT (44.91.06.58) avant le 31 décembre 1995 dernier délai d'inscription pour la saison.

Salutations sportives

Le Président,
Michel DURAND

LE MEUX ENTENTE BOULES

**Le 10 février 1996
SOIREE CHOUROUTE**

Venez nombreux, ambiance garantie comme d'habitude.

Inscriptions ☎ 44.83.72.32

Le programme des rencontres 1996 est établi. Il comprend :

- 4 concours fédéraux
- Le challenge communal
- Le bouchon d'honneur du Club

- Un super bouchon d'honneur secteur qui devrait nous amener plus de 100 joueurs.

Notre orientation actuelle vise à organiser des rencontres de jeunes pour les initier au jeu. Nous en reparlerons.

Le Secrétaire,
Yvon VARLOTEAUX

SOCIETE DE CHASSE

Le 19 mars 1996
Banquet des Chasseurs

Inscriptions au 44.41.50.24

A.P.E.E.M.

L'A.P.E.E.M. (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Meux) a été créée en octobre 1993. L'objet de l'association est défini comme tel : "L'association a pour but de défendre les intérêts de l'enfant dans le cadre scolaire et périscolaire, informer les parents, organiser des activités en relation avec l'école".

Pour l'année 1995/1996, lors de l'Assemblée Générale de l'APEEM ont été élues au bureau :

Florence de BOISSIEU	Présidente
Nicole MARTIN	Vice-Présidente
Patricia GRICOURT	Secrétaire
Valérie HERISSON	Secrétaire-Adjointe
Marinette MOREAU	Trésorière
Françoise PAIN	Trésorière-Adjointe

Cette année, l'APEEM comprend 42 adhérents.

Une permanence sera assurée à la bibliothèque de l'école 1 fois par mois : le samedi matin de 9 h à 10 h 30, afin que les parents désireux de poser des questions puissent nous rencontrer.

1ère permanence samedi 13 janvier

L'APEEM étudie la possibilité de faire un journal de liaison qui servira de trait d'union entre les parents, les enseignants et les enfants.

Les objectifs périscolaires pour cette année sont :

- * vente de grilles foies gras-chocolat-champagne
- * repas buffet campagnard le 16/12/95
- * fête costumée pour les enfants en février/mars
- * kermesse de fin d'année
- * vente de pains au chocolat tous les jeudis à l'école

Le bureau de l'APEEM reste à votre entière disposition pour toutes questions ou suggestions.

Merci.

Le Bureau de l'A.P.E.E.M.

FAMILLES RURALES

Ciné rural

Jeudi 21 décembre 1995
17 h 00

LES ANGES GARDIENS

Samedi 27 janvier 1996
18 h 00 et 20 h 30
POCAHONTAS

Scrabble

Depuis l'ouverture du Club de Scrabble le 21 septembre 1995, une douzaine de joueurs sont venus disputer des parties en "DUPLICATE".

Le tirage de lettres est identique pour tous et seul le mot réalisant le plus gros score est retenu, chacun marquant ses propres points. Il peut ainsi s'évaluer par rapport au "Top".

Une partie dure environ 2 heures.

Nous attendons de nouveaux partenaires chaque jeudi soir à 20 h à la Maison des Associations.

Bibliothèque

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 h à 15 h 30 et le samedi de 11 h à 12 h.

De nombreux ouvrages sont à votre disposition, dont certains parus très récemment, comme :

"Mitterand et les 40 Voleurs"
de Jean Montaldo

L'auteur ouvre ici de nouveaux dossiers. Ils donnent la clé du système pervers qui après avoir désespéré le 1er Ministre Pierre BEREGOVYOY a fini par tuer François de GROSSOUVRE.

"Gens de la Cévenne"
de Jean-Pierre Chabrol

Quatre récits inoubliables pour ceux qui aiment les campagnes, les pays rudes, et les hommes droits. Chabrol dresse un tableau saisissant de l'Europe déchirée des années 30.

"Ramsès, le fils de la lumière"
de Christian Yacq

L'auteur se consacre à la vie prodigieuse de Ramsès II "Le Roi Soleil" de l'Egypte antique. Nous comptons sur votre visite prochaine, dans les locaux de la bibliothèque à la Mairie du Meux.

Gymnastique

Changement d'horaires :

Le lundi de 16 h à 17 h à la Salle Yvon Dupain.

CLUB DE TENNIS

Bilan de la Saison 94/95 : 97 adhérents
dont 18 dames, 55 messieurs et 24 jeunes.

Huit équipes ont participé aux championnats de
"Picardie et Oise".

1 équipe vétérans plus de 45 ans

1 équipe messieurs en 3^e division régionale (3^e
sur 7)

1 équipe dame en 1^{ère} division régionale (6^e sur
6) ; elle jouera la saison prochaine en championnat
de l'Oise.

1 équipe messieurs en 2^e division Oise (3^e sur 6)

1 équipe messieurs en 3^e division Oise (5^e sur 7)

1 équipe cadets classée 5^e de sa poule sur 6

1 équipe cadets classée 6^e de sa poule sur 7

1 équipe benjamin classée 3^e de sa poule sur 6

Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants.

La saison 95/96 a débuté le 1^{er} novembre : 6
équipes seront engagées : les plus de 45 ans, une
équipe messieurs en régionale, trois en
championnats de l'Oise et une équipe minimes
(avril 96).

Dès l'ouverture du court couvert, nous
envisageons une école de mini-tennis au
printemps prochain.

Le club dispose déjà du matériel nécessaire.

Une soirée choucroute a eu lieu le 25 novembre
dernier, d'autres soirées de ce genre sont prévues.
Venez tous y participer, c'est une autre bonne
façon de créer des liens.

Extrait du journal "Picardie Tennis" :

"Le Meux est le seul village en Picardie à posséder
3 courts découverts, bientôt 1 court couvert, 1
mini-tennis, 1 mur d'entraînement et un club-
house en plein centre du village".

Les cotisations 1996 sont inchangées, licence
comprise :

Adultes	500 F.
Etudiants	420 F.
Juniors (nés en 1978/79)	280 F.
Cadets (nés en 1980/81)	270 F.
Minimes (nés en 1982/83)	250 F.
Benjamins (nés en 1984/85)	250 F.
Poussins, lutins (nés après 1986)	250 F.

L'école de tennis fonctionne tous les mercredis et
pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de
14 h à 17 h.

Tarif : 300 F. l'année (environ 40 h de cours)

cours individuels : 30 F. l'heure ou 500 F. l'année.

Pour tous renseignements, contactez M. André
TEIRLINCK tous les mercredis au club ou 6 rue
du Général de Gaulle. ☎ 44.91.05.14.

André TEIRLINCK

VIE PRATIQUE

RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis.

Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi
inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Le premier jeudi de chaque mois.

Benne à déchets verts

Ouverture le samedi matin de 10 h à 11 h 45 au
Hameau de Caulmont au niveau du n° 84.

Fermeture le 23 décembre 1995 - réouverture
mars 1996.

BABY-SITTING

Mélanie BAUDESSON 16 ans	44.41.52.90
Mélanie BOLMIER 18 ans	44.41.57.13
Edwige BOUCHINET 21 ans	44.41.56.76
Benjamin BOUET 17 ans	44.91.09.21
Cathy CHARPENTIER 14 ans	44.41.53.77
Violaine CHARTRES 14 ans	44.91.12.82
Jean-Claude CINTAS 19 ans	44.83.72.32
Maxime FREQUELIN 16 ans	44.41.51.11
Marine MANTEAU 17 ans	44.41.25.42
Fleur RIGHETTI 14 ans	44.91.02.78
Emilie SOIRON 15 ans	44.41.51.11

NOURRICES AGREES

Mme ALLAIRE	44.41.27.03
Mme BERTRAND	44.41.53.42
Mme BOULANGER	44.91.05.73
Mme CHARPENTIER	44.41.53.77
Mme CREDOU	44.41.50.98
Mme DOS SANTOS	44.91.01.30
Mme GOBEAUT	44.91.09.19
Mme MOULIN	44.41.54.84
Mme LEFEVRE	44.91.07.58

Si vous désirez proposer vos services dans ces
rubriques, faites vous connaître à la Mairie.

PERMANENCES MEDECINS

Janvier

06/01 - CHAPERON Saint-Sauveur
07/01 - BOUCHER Béthisy-St-Pierre
13 et 14/01 - BOURGUIGNON Verberie
20/01 - FAYOLLE Lacroix-St-Ouen
21/01 - GUTLER Chevières
27 et 28/01 - LOBIN Lacroix-St-Ouen

Février

03/02 - COURTALAHAC Saint-Sauveur
04/02 - DELLENBACH Saint-Sauveur
10/02 - GOASGUEN Jaux
11/02 - JULLIEN Béthisy-St-Pierre
17/02 - PARISOT Rully
18/02 - DELLENBACH Saint-Sauveur
24/02 - RAYNAL Lacroix-St-Ouen
25/02 - OGUEZ Le Meux

Mars

02/03 - VASSEUR - Lacroix-St-Ouen
03/03 - SINAVONG - Verberie
09/03 - VETTER - Béthisy-St-Pierre
10/03 - BOUCHER - Béthisy-St-Pierre
16 et 17/03 - LOBIN - Lacroix-St-Ouen
23 et 24/03 - BOURGUIGNON - Verberie
30/03 - CHAPERON - St-Sauveur
31/03 - JULLIEN - Béthisy-St-Pierre

PERMANENCES PHARMACIENS

Du samedi soir au samedi suivant

Janvier

06/01 - CULPIN - Chevières
13/01 - TERNACLE - Le Meux
20/01 - MOTTE - Estrées-St-Denis
27/01 - SUEUR - Rémy

Février

03/02 - LEFEVRE - Béthisy-st-Pierre
10/02 - SUEUR - Rémy
17/02 - CAME - Saint-Sauveur
24/02 - LANGE - Longueil-Ste-Marie

Mars

02/03 - TERNACLE - Le Meux
09/03 - BOUYSSOU - La Neuville
16/03 - LEFEVRE - Béthisy-St-Pierre
23/03 - DEBOISLAVILLE - Grandresnoy
30/03 - TERNACLE - Le Meux

Nota bene : la pharmacie MOTTELET est reprise par LEFEVRE à Béthisy-St-Pierre

PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 44.41.53.72

Décembre - Janvier

23 -24-25/12 - DHUMEZ
30-31/12 - LELONG
01/01 - LELONG
6 -7/01 - DHUMEZ
13-14/01 - LELONG
20-21/01 - DHUMEZ
27-28/01 - LELONG

Février

3-4/02 - DHUMEZ
10-11/02 - LELONG
17-18/02 - DHUMEZ
24-25/02 - LELONG

Mars

2-3/03 - DHUMEZ
9-10/03 - LELONG
16-17/03 - DHUMEZ
23-24/03 - LELONG
30-31/03 - DHUMEZ

NUMEROS UTILES :



Mairie : 44.41.51.11
Pompiers : 18
Samu : 15
Gendarmerie: 44.41.20.05
Taxi : dom. 44.20.08.38
voiture 09.18.36.61

«L'Ulmeusien»

Journal municipal de la Commune du Meux

SIEGE : Mairie de Le Meux
DIRECTION : Robert TERNACLE
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Lionel MANTEAU
REDACTION : Gérard BOUET
Josette SOIRON
Arlette INGLEBERT
Nicole VALENTIN

COMPOSITION & MISE EN PAGE : Nathalie ASSELIN

Prochaine parution Mars 1996